



# Amériques. Les États peuvent marquer l'histoire en signant un traité régional relatif à l'environnement

29 août 2018

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



Les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes peuvent marquer l'histoire et fixer de nouvelles normes en matière de protection de l'environnement et des droits humains en signant l'Accord d'Escazú lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York le 27 septembre, a déclaré Amnesty International le 27 août dans une lettre ouverte conjointe signée par plus de 200 ONG et remise aux chefs d'État des 33 pays de la région.

« Les États d'Amérique latine et des Caraïbes ont l'occasion de marquer l'histoire et de devenir des modèles mondiaux en matière de protection des droits humains et de l'environnement », a déclaré Erika Guevara-Rosas, directrice du programme Amériques d'Amnesty International.

« En signant l'Accord d'Escazú, les gouvernements peuvent faire savoir clairement à leurs citoyens et à la communauté internationale qu'ils sont déterminés à veiller à la survie et au bien-être des générations actuelles et à venir, ce qui passe par la protection de l'environnement. »

[...]

---

**Lire aussi :** Amériques. Les États peuvent marquer l'histoire en signant un traité régional relatif à l'environnement

• Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Ameriques-Les-Etats-peuvent-marquer-l-histoire-en-signant-un-traite-regional>

